



SOCAN

Society of Composers, Authors and
Music Publishers of Canada

Société canadienne des auteurs,
compositeurs et éditeurs de musique

LA SOCAN ACCUEILLE FAVORABLEMENT LE NOUVEAU TARIF DE LA RADIO PAR SATELLITE

(Toronto – le 13 avril 2009) La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) accueille favorablement la décision de la Commission du droit d'auteur du Canada d'homologuer un nouveau tarif (le tarif 25) pour la communication des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN par les services de radio par satellite pour les années 2005 à 2009.

La décision qui vient d'être rendue permettra éventuellement à la SOCAN de recevoir 4,26 pour cent des revenus totaux des services de radio par satellite en opération au Canada. Les deux services présentement offerts, Sirius Radio Satellite et Canadian Satellite Radio Inc. (XM Canada), proposent à leurs abonnés une gamme de canaux musicaux et non musicaux.

La Commission du droit d'auteur a reconnu la situation financière difficile des services de radio par satellite, qui résulte en partie de coûts fixes élevés qui ont dû être engagés pour lancer leurs services. Les taux homologués par la Commission comportent des escomptes de 25 % pour les années 2005 à 2007 et de 10 % pour 2008 et 2009.

« Pendant que les radiodiffuseurs satellites continuent d'agrandir leur clientèle au Canada, les créateurs de musique peuvent s'attendre à voir augmenter les redevances liées à ces importantes nouvelles utilisations », a affirmé M^e Paul Spurgeon, vice-président, services juridiques, et chef du contentieux de la SOCAN.

À propos de la SOCAN

À la SOCAN, nous comprenons que l'industrie musicale canadienne ne peut être plus forte que la somme des forces qui l'entoure. Nous sommes fiers de jouer un rôle d'avant-garde et de collaborer avec d'autres organisations pour assurer le bien-être à long terme de nos membres et de l'industrie musicale canadienne dans son ensemble. La SOCAN est l'organisation canadienne de gestion collective des droits d'auteur qui administre la communication et l'exécution des œuvres musicales. Son rôle est de gérer ces droits au nom de ses membres (compositeurs, paroliers, auteurs-compositeurs et leurs éditeurs), ainsi que ceux des membres de ses organisations affiliées internationales, en émettant des licences pour l'utilisation de leur musique au Canada. Les sommes perçues sont distribuées à ses membres et aux organisations affiliées internationales sous forme de redevances. La SOCAN distribue également à ses membres les redevances qu'elle reçoit des organisations affiliées internationales pour l'utilisation de leur musique à travers le monde. La SOCAN a des bureaux à Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton et Dartmouth.

- 30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Anne Richard
Chef de service, Publicité et g
communications francophones
Tél. : (514) 844-8377 poste 255
Courriel : richarda@socan.ca

Bill Wilson
Spécialiste principal et chargé de projet
Communications & Marketing
Tél. : (416) 445-8700, poste 784
Courriel : wilsonb@socan.ca